

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance spéciale du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs, sise au 773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0, tenue le 6 février 2014 à 19h00 au lieu et à l'heure ordinaires des séances spéciales :

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Jean Sébastien Vaillancourt, Normand Lamarche ainsi que Madame Luce Lépine et formant quorum sous la présidence de Madame Monique Monette Laroche, mairesse.

Est également présent Monsieur Jean-François René, directeur général.

L'avis spécial de convocation a dûment été signifié à Madame Monique Monette Laroche, mairesse, Messieurs Serge Grégoire, Jean Sébastien Vaillancourt, Normand Lamarche, Sylvain Harvey et Sylvain Charron, conseillers ainsi que Madame Luce Lépine conseillère.

À 19 h 10, la mairesse déclare la séance ouverte.

Absents : Messieurs Sylvain Harvey et Sylvain Charron, conseillers

Ordre du jour

- 1- Avis de motion – règlement d'emprunt numéro 361-2014 décrétant une dépense de 218 836\$ et un emprunt de 164 127\$ pour l'asphaltage du chemin de la Pinaie
- 2- Période de questions
- 3- Levée de la séance spéciale

Avis de motion – règlement d'emprunt no 361-2014 décrétant une dépense de 218 836\$ et un emprunt de 164 127\$ pour l'asphaltage du chemin de la Pinaie

Avis de motion est donné par Jean Sébastien Vaillancourt de la présentation lors de la prochaine séance du conseil du règlement numéro 361-2014 décrétant une dépense de 218 836\$ et un emprunt de 164 127\$ pour du l'asphaltage chemin de la Pinaie.

Une dispense de lecture est demandée et tous les conseillers déclarent avoir reçu une copie dudit règlement.

Période de questions

Les élus répondent aux questions.

Séance spéciale du 6 février 2014

4698-02-14
Levée de la
séance
spéciale

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité de clore à 19 h 15 la présente séance spéciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Monette Laroche
Mairesse

Jean-François René
Directeur général et
secrétaire-trésorier